

---

PIERRE ASTIÉ  
DOMINIQUE BREILLAT  
CÉLINE LAGEOT\*

## REPÈRES ÉTRANGERS

(1<sup>er</sup> JANVIER – 31 MARS 2017)

151

### AFRIQUE DU SUD

22 février 2017. **Cour pénale internationale.** Le 22 février, la Haute Cour de Pretoria juge que la décision du gouvernement de retirer l'Afrique du Sud de la Cour pénale internationale, annoncée en octobre 2017 et prise sans l'approbation préalable du Parlement, est « inconstitutionnelle et invalide ». Cette décision avait été prise après la polémique née du refus de l'Afrique du Sud d'arrêter le président soudanais Omar el-Béchir. En principe, l'Afrique du Sud est convoquée par la Cour pénale internationale, le 7 avril, pour s'expliquer sur ce point.

### ALLEMAGNE

10 janvier 2017. **Ancien président fédéral.** Septième président fédéral (1<sup>er</sup> juillet 1994-30 juin 1999), Roman Herzog décède le 10 janvier, à 82 ans, à Bad Mergentheim. Membre de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), chargé

de représenter la Rhénanie-Palatinat à Bonn, ministre de l'Éducation et des Sports (1978-1980) puis de l'Intérieur (1980-1983) du Bade-Wurtemberg, il est nommé en 1983 au Tribunal constitutionnel, qu'il préside du 16 novembre 1987 au 30 juin 1994. En 1994, lors du cinquantième anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie, il demande pardon aux Polonais. En 2000, il préside la Convention chargée de rédiger la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

17 janvier 2017. **Parti national-démocrate. Cour constitutionnelle.** Le 17 janvier, statuant sur un recours du Bundesrat, la Cour constitutionnelle renonce à interdire le Parti national-démocrate d'Allemagne, extrême droite, en raison de sa faible audience, même si elle reconnaît qu'il a des « objectifs anticonstitutionnels ». Elle estime qu'il n'y a pas « d'indices concrets et substantiels faisant apparaître comme possible un succès de son action ». Elle n'en

---

\* Université de Poitiers et CNRS – FRE 3500 CECOJI.

affirme pas moins que « ses objectifs et la conduite de ses partisans enfreignent la dignité humaine et l'essentiel du principe démocratique. Ils révèlent des éléments de parenté avec le national-socialisme historique ». Ce parti compterait moins de six mille adhérents, principalement en Saxe. Il n'a jamais réussi à avoir de député au Bundestag et n'en a plus au niveau régional. Il a cependant un député européen. Une première tentative d'interdiction avait déjà échoué en 2003.

12 février 2017. **Élection présidentielle.** **Ministre.** Le Parti social-démocrate (SPD) propose la candidature de Frank-Walter Steinmeier, 61 ans, à l'élection du 12 février. Directeur de cabinet de Gerhard Schröder du 7 juillet 1999 au 22 novembre 2005, il a été ministre des Affaires étrangères du 22 novembre 2005 au 27 octobre 2009 et du 17 décembre 2013 au 27 janvier 2017. Angela Merkel n'a pas pu imposer un candidat de la CDU. Le 18 janvier, dans un discours d'adieu au château de Bellevue, le président sortant, Joachim Gauck, 77 ans, en fonction depuis le 23 mars 2012 et qui ne se représentait pas, exprime ses inquiétudes face à la montée des nationalismes et des populismes.

En prévision de cette élection, le candidat démissionne de ses fonctions ministérielles. Sigmar Gabriel, ministre de l'Économie, SPD, impulsif, connu pour avoir commis un grand nombre de maladresses, lui succède le 27 janvier.

Le 12 février, les 1 260 membres (630 députés du Bundestag et 630 délégués des Landtage à l'Assemblée fédérale) élisent Frank-Walter Steinmeier président fédéral par 931 voix contre 128 à Christoph Butterwegge, 66 ans, professeur d'université, ex-SPD, proposé par Die Linke, et il y a 103 abstentions. Frank-Walter Steinmeier entre en fonction le 18 mars.

24 janvier et 19 mars 2017. **SPD. Élections législatives.** Coup de théâtre à Berlin. Le 24 janvier, Sigmar Gabriel, président du SPD depuis le 13 novembre 2009 et vice-chancelier, cède sa place de président du SPD et renonce à être le candidat du parti à la Chancellerie fédérale. Il se retire au profit de Martin Schulz, dont la carrière politique s'est essentiellement déroulée à Bruxelles et Strasbourg. De janvier 2012 à janvier 2017, celui-ci a présidé le Parlement européen, dont il était membre depuis 1994. Il affrontera la chancelière Angela Merkel lors des élections au Bundestag qui auront lieu le 24 septembre.

Le 19 mars, Martin Schulz est élu président du SPD avec 608 voix, soit 100 % des voix, dépassant ainsi le score de Kurt Schumacher en 1948, qui avait obtenu 99,71 %.

#### ARABIE SAOUDITE

23 mars 2017. **Peine de mort.** Un Saoudien et un Pakistanais sont décapités au sabre pour trafic de drogue, portant à vingt le nombre de suppliciés depuis janvier. En 2016, cent cinquante-trois personnes ont été exécutées.

#### BRÉSIL

19 janvier, 6 et 21 février, 1<sup>er</sup> et 14 mars 2017. **Corruption.** Le 19 janvier, le juge Teori Albino Zavascki, 68 ans, chargé de l'enquête sur le scandale Petrobras, meurt dans un accident d'avion privé en mer près de Paraty. Il était en charge du volet politique de l'opération « Lava Jato », qui a montré le scandale. Accident ou non ? Cette disparition va très certainement entraver les enquêtes.

Le 6 février, le président Temer propose le ministre de la Justice, Alexandre de

Moraes, spécialiste de droit constitutionnel, truculent et autoritaire, afin de remplacer le juge Zavascki. Moraes a été l'avocat d'Eduardo Cunha, Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB), ancien président de la Chambre des députés, en détention provisoire pour corruption. Le Sénat approuve la nomination le 21 février, même si le nouveau membre n'a pas « un savoir juridique notable » ni « une réputation irréprochable », comme l'exigent les textes.

Le 1<sup>er</sup> mars, Marcelo Odebrecht, condamné à dix-neuf ans de prison, ancien PDG d'un groupe du BTP, est entendu par la justice et révèle avoir financé les campagnes de Dilma Rousseff en 2008 et 2014. Il aurait aussi aidé le PMDB du président actuel.

Le 14 mars, le procureur Rodrigo Janot transmet à la Cour suprême quatre-vingt-trois demandes d'ouverture d'enquête pour corruption visant des ministres et des parlementaires.

#### BULGARIE

22 janvier et 26 mars 2017. **Président de la République. Élections législatives.** Le général Roumen Radev, élu largement avec le soutien du Parti socialiste bulgare, prend ses fonctions de président le 22 janvier, succédant à Rossen Assenov Plevneliev, 52 ans, indépendant, entrepreneur, en fonction depuis le 22 janvier 2012. Le 24 janvier, il nomme Ognyan Stefanov Guerdjikov, 71 ans, juriste, Mouvement national pour la stabilité et le progrès, centriste, comme Premier ministre par intérim.

Des élections législatives anticipées ont lieu le 26 mars et Citoyens pour le développement européen de la Bulgarie, parti de droite mené par celui qui a été Premier ministre jusqu'au 27 janvier 2017, Boïko Borissov, est en tête avec 32 % des voix et 95 des 240 sièges, devant le Parti

socialiste bulgare conduit par Kornelia Petrova Ninova, 48 ans, avec 27,2 % et 80 élus, les Patriotes unis, coalition de partis ultranationalistes, avec 9,1 % et 27 élus, le Mouvement pour les droits et les libertés, parti de la minorité turque, hostile à Recep Tayyip Erdoğan, avec 9 % et 26 élus, et Volya, populiste et russophile, avec 4,1 % et 12 élus. Le parti Dost, soutenu par Ankara, n'atteint pas le seuil des 4 %. Moscou et Ankara ont cherché à influencer sur le scrutin.

La formation d'une coalition risque d'être difficile.

#### CHINE (RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE)

153

26 mars 2017. **Hong Kong.** Le chef de l'exécutif, Leung Chun-ying, annonce le 9 décembre qu'il ne briguera pas un second mandat lors de l'élection du 26 mars 2017. Il invoque des « raisons familiales ». Il était considéré par l'opposition comme l'homme de Pékin.

Cinq candidats sont en compétition pour devenir chef de l'exécutif : le juge Woo Kwok-hing, très critique à l'égard du chef sortant ; Carrie Lam, 59 ans, numéro deux du gouvernement, qui a été longtemps populaire mais a commis beaucoup de maladresses, et qui semble avoir l'aval de Pékin ; John Tsang, 65 ans, ministre des Finances depuis dix ans ; Regina Ip, 66 ans, ancienne ministre de la Sécurité, fortement favorable à Pékin ; Leung Kwok-hung, dit Long Hair, député de la Ligue des sociaux-démocrates, dans la mouvance de la « révolution des parapluies ». Le 26 février, Carrie Lam est élue chef de l'exécutif avec 777 voix sur les 1 194 membres, contre 365 à John Tsang et 21 à Woo Kwok-hing. Elle entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juillet.

Neuf meneurs de la « révolution des parapluies » sont inculpés dès le 26 mars pour « nuisance publique ». On y voit la

main du président sortant, une sorte de « baiser de la mort » contre Carrie Lam.

#### COLOMBIE

1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup>, 2, 6 et 7 février, 13 mars 2017. **FARC et ELN.** Vingt membres de l'Armée de libération nationale (ELN), dont huit mineurs, sont faits prisonniers le 1<sup>er</sup> janvier par la police et l'armée. L'ELN compte encore mille cinq cents combattants.

154 Le 1<sup>er</sup> février, plus de six mille guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), dans une « dernière marche », rejoignent, sous la supervision des Nations unies, vingt-six points de rassemblement où ils devront déposer les armes et préparer leur accès à une vie civile. L'opération est terminée le 18 février.

Le 2 février, un otage de l'ELN et deux rebelles sont libérés. Le 6 février, un soldat colombien que l'ELN détenait depuis une dizaine de jours l'est également.

Les négociations avec l'ELN commencent formellement le 7 février à Quito, après un conflit qui dure depuis cinquante-deux ans.

Le 13 mars, le Sénat approuve une réforme constitutionnelle créant un système judiciaire pour juger les crimes du conflit interne, conformément à l'accord signé avec les FARC. Il y aura une commission pour la vérité, une unité pour la recherche des personnes disparues et une juridiction spéciale pour la paix.

#### CORÉE DU NORD

13 février 2017. **Famille Kim.** Kim Jong-nam, 45 ans, fils aîné de Kim Jong-il et de sa maîtresse, l'actrice Song Hye-rim, demi-frère de Kim Jong-un, est assassiné à l'aéroport de Kuala Lumpur. Attaqué par deux femmes qui

lui plantent des aiguilles empoisonnées, il décède. Connu pour ses frasques, il avait été écarté de la succession. Il avait notamment tenté d'entrer au Japon avec un faux passeport pour visiter Disneyland...

Une femme, détentrice d'un passeport vietnamien, est interpellée le 14 février à l'aéroport de Kuala Lumpur, à l'endroit où Kim Jong-nam a été assassiné. Le crime est imputé au régime de Pyongyang. Une deuxième suspecte est arrêtée le 16 février. Le 19 février, un Nord-Coréen, Ri Jong-chol, 46 ans, est arrêté dans le cadre de l'enquête. Doan Thi Huong, la suspecte vietnamienne, a affirmé qu'elle croyait participer à une télé-réalité.

La Malaisie demande le 23 février à Interpol de lancer une alerte visant quatre suspects nord-coréens.

Selon la police, l'assassinat a été perpétré avec du gaz vx, plus mortel que le gaz sarin.

Deux femmes sont inculpées le 28 février.

Le 4 mars, la Malaisie donne quarante-huit heures à l'ambassadeur nord-coréen pour quitter le pays. L'ambassadeur avait critiqué le déroulement de l'enquête. Il est expulsé le 6 mars. À son tour, l'ambassadeur malaisien en Corée du Nord est expulsé. Le 7 mars, les autorités nord-coréennes annoncent que les ressortissants malaisiens seraient « temporairement » empêchés de quitter le pays jusqu'à ce que soit résolue « de manière équitable » la situation. Il y aurait onze Malaisiens en Corée du Nord.

Le 30 mars, le Premier ministre malaisien annonce que le corps de Kim Jong-nam va être renvoyé en Corée du Nord, ce qui est fait le même jour, le corps étant embarqué dans la soute d'un avion à destination de Pékin dans lequel voyagent également deux Nord-Coréens

suspectés d'être impliqués dans l'organisation de l'assassinat. Neuf Malaisiens retenus en Corée du Nord repartent dans leur pays le 31 mars.

#### CORÉE DU SUD

10, 21 et 31 mars 2017. **Présidente.** La Cour constitutionnelle confirme, le 10 mars, l'impeachment prononcé le 9 décembre 2016 par le Parlement contre la présidente Park Geun-hye et la destitue définitivement de sa fonction.

Le 15 mars, le parquet convoque pour le 21 mars la Présidente pour l'interroger sur le scandale de corruption. Il demande son arrestation et elle est placée en détention provisoire le 31 mars.

Les *chaebol*, conglomérats industriels, sont mis en cause dans l'affaire de corruption ayant conduit à la destitution de la Présidente.

#### ÉGYPTE

2 mars 2017. **Ancien président.** Le 2 mars, la justice acquitte l'ancien président Hosni Moubarak. En 2012, il avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité pour complicité dans la mort de deux cent trente-neuf manifestants lors du soulèvement de 2011. Il est libéré le 24 mars.

#### ESPAGNE

13 et 22 mars 2017. **Catalogne.** Ancien chef de l'exécutif catalan, Artur Mas est jugé par la cour d'appel de Catalogne pour avoir organisé un référendum illégal sur l'indépendance le 9 novembre 2014. Il est condamné le 13 mars à deux ans d'interdiction d'exercer des fonctions publiques électives. Il a été jugé coupable de « désobéissance ».

On apprend le 22 février que Mariano

Rajoy et le président de la Généralité de Catalogne, Carles Puigdemont, se sont rencontrés début janvier. Mais Madrid refuse tout référendum sur l'indépendance.

Le 19 mars, dix mille personnes manifestent à Barcelone pour protester contre « le coup des séparatistes ».

Par 64 voix contre 62 et 7 abstentions, le Parlement catalan adopte le 22 mars un budget 2017 permettant l'organisation d'un référendum.

#### ÉTATS-UNIS

Janvier-mars 2017. **Équipe présidentielle. Président.** Le 3 janvier, Donald Trump propose Robert Lighthizer, 69 ans, avocat, protectionniste, lié à l'industrie de l'acier, comme représentant au commerce extérieur.

Le 4 janvier, il annonce la nomination de Jay Clayton, 50 ans, avocat de Wall Street lié à Goldman Sachs, à la présidence de la Securities and Exchange Commission, « gendarme » de la bourse américaine. Si le Sénat accepte, il succédera à Mary Jo White, 69 ans, en fonction depuis le 10 avril 2013, qui avait annoncé qu'elle quitterait son poste le 20 janvier.

Jason Greenblatt, avocat d'affaires de la Trump Organization, juif orthodoxe, favorable aux colonies israéliennes, devrait être le représentant spécial chargé des négociations internationales et notamment celle relative à la question israélo-palestinienne.

Le 10 janvier, Donald Trump nomme son gendre, Jared Kushner, 36 ans, au poste de « haut conseiller » à la Maison Blanche.

Le 11 janvier, David Shulkin, 57 ans, sous-secrétaire aux Anciens combattants pour la santé, médecin, est proposé comme secrétaire aux Anciens combattants et entre en fonction le 14 février,

succédant à Robert Alan McDonald, 63 ans, républicain, qui occupait ce poste depuis le 30 juillet 2014. Confirmé à l'unanimité, ce qui est une exception, il est le premier non-ancien combattant nommé à ce poste.

Le Sénat confirme le 20 janvier le général James Norman Mattis, 66 ans, indépendant, comme secrétaire à la Défense par 98 voix contre 1, succédant à Ashton Baldwin Carter, démocrate, en fonction depuis le 17 février 2015, et John Francis Kelly, indépendant, 66 ans, comme secrétaire à la Sécurité intérieure par 88 voix contre 11, succédant à Jeh Charles Johnson, 59 ans, démocrate, en fonction depuis le 23 décembre 2013. Ils prennent leurs fonctions le même jour.

Le 23 janvier, Michael Richard Pompeo, 53 ans, représentant républicain du Kansas, est confirmé par le Sénat comme directeur de la CIA par 66 voix contre 32. Ancien militaire, avocat et homme d'affaires, il avait soutenu les programmes de la NSA et estimé qu'Edward Snowden, lanceur d'alertes qui avait évoqué ces programmes, méritait la peine de mort. Il succède à John Owen Brennan, 61 ans, en fonction depuis le 8 mars 2013.

Le 31 janvier, Elaine Lan Chao, 64 ans, taïwanaise naturalisée américaine, ancienne secrétaire au Travail du président George W. Bush, est confirmée par 93 voix contre 6 et prête serment comme secrétaire aux Transports. Elle succède au démocrate Anthony Foxx, 45 ans, en fonction depuis le 2 juillet 2013.

Le 1<sup>er</sup> février, Rex Tillerson, 65 ans, qui était PDG d'Exxon et dont les liens sont supposés étroits avec la Russie, est confirmé par le Sénat comme secrétaire d'État par 56 voix contre 43. C'est la plus faible majorité pour la confirmation d'un secrétaire d'État. Il succède à John

Kerry, en fonction depuis le 1<sup>er</sup> février 2013.

Le 7 février, Elizabeth DeVos, 59 ans, est confirmée comme secrétaire à l'Éducation par 50 voix contre 50 mais avec la voix du Vice-Président, Mike Pence, ce qui ne s'était jamais produit dans l'histoire du Sénat, « Betsy » DeVos étant très critiquée pour son incompétence. Elle succède à John King Jr, 42 ans, en fonction depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Le 8 février, Jefferson Beauregard Sessions, dit Jeff Sessions, 70 ans, sénateur de l'Alabama, connu pour son racisme dans le passé, est confirmé comme *Attorney General* et entre en fonction le lendemain. On apprend par la suite ses liens étroits avec la Russie. Il succède à Loretta Lynch, 57 ans, en fonction depuis le 27 avril 2015.

Le 10 février, Thomas Edmunds Price, 62 ans, est confirmé par 52 voix contre 47 comme secrétaire à la Santé et aux Services sociaux. Il succède à Sylvia Mathews Burwell, 51 ans, en fonction depuis le 9 juin 2014.

Le 13 février, Steven Terner Mnuchin, 54 ans, investisseur, producteur de films, ancien cadre de Goldman Sachs, est confirmé comme secrétaire au Trésor, succédant à Jacob Lew, 61 ans, en fonction depuis le 28 février 2013.

Le même jour, l'ancien général Michael Thomas Flynn, 58 ans, nommé dès novembre conseiller à la sécurité nationale, est contraint de démissionner pour avoir entretenu des contacts avec la Russie alors que l'administration Obama ordonnait des sanctions contre ce pays. Le 20 février, Donald Trump nomme le général Herbert Raymond McMaster, 54 ans, vétéran d'Irak et d'Afghanistan, moins controversé.

Le 15 février, Andrew Puzder retire sa candidature au poste de secrétaire au Travail, après qu'il a été révélé qu'il avait

employé au noir une femme de ménage en situation irrégulière; le lendemain, Alexander Acosta, 48 ans, doyen de la faculté de droit de l'Université internationale de Floride, fils d'immigrés cubains, est proposé. Il succédera à Edward Charles Hugler, 55 ans, en fonction depuis le 23 juillet 2013.

Le 17 février, Edward Scott Pruitt, 48 ans, procureur général de l'Oklahoma, est confirmé par 52 voix contre 46 comme administrateur de l'Agence de protection de l'environnement. La majorité est étroite, ses liens avec l'industrie pétrolière étant mis en cause. Il succède à Regina McCarthy, 63 ans, en fonction depuis le 18 juillet 2013.

Le 27 février, Wilbur Louis Ross Jr, 79 ans, homme d'affaires, surnommé «le roi de la faillite», est confirmé par 72 voix contre 27 comme secrétaire au Commerce et entre en fonction le lendemain, succédant à Penny Pritzker, 57 ans, femme d'affaires, en fonction depuis le 26 juin 2013.

Le 1<sup>er</sup> mars, Ryan Zinke, 55 ans, représentant républicain du Montana, est confirmé par le Sénat par 68 voix contre 31 comme secrétaire à l'Intérieur, succédant à Sarah Margaret Jewell, 61 ans, en fonction depuis le 12 avril 2013.

Le 2 mars, Benjamin Solomon Carson, dit Ben Carson, 65 ans, neurochirurgien très controversé, est confirmé par 58 voix contre 41 comme secrétaire au Logement et au Développement urbain, succédant à Julián Castro, 42 ans, en fonction depuis le 28 juillet 2014, et James Richard Perry, dit Rick Perry, 67 ans, militaire, agriculteur, par 62 voix contre 37 comme secrétaire à l'Énergie, entrant en fonction le même jour et succédant à Ernest Moniz, 72 ans, qui occupait ce poste depuis le 21 mai 2013.

Le 15 mars, Daniel Ray Coats, dit

Dan Coats, 73 ans, est confirmé comme directeur du renseignement national par 85 voix contre 12 et entre en fonction le lendemain.

Janvier-mars 2017. **Migrants.** Le 25 janvier, Donald Trump ordonne la construction «immédiate» d'un mur à la frontière mexicaine. Un décret prévoit de limiter l'accès aux fonds fédéraux pour les «villes sanctuaires» accueillant des immigrés clandestins. On annonce la création de centres de détention le long de la frontière.

Le 21 février, le département de la Sécurité intérieure publie de nouvelles directives faisant que désormais tout immigrant illégal pourra être expulsé.

Le 27 mars, le procureur général menace de priver de subventions les villes et États protégeant les immigrés en infraction avec la législation fédérale. Depuis l'investiture de Donald Trump, des villes comme New York, Los Angeles, San Francisco, Chicago, Boston et Washington se sont déclarées «villes sanctuaires».

10 janvier 2017. **Peine de mort. Racisme.** Pour avoir tué neuf paroissiens noirs, dont Clementa Pinckney, pasteur et sénateur de Caroline du Sud, dans une église de Charleston le 17 juin 2015, Dylann Roof, 23 ans, suprématiste blanc, est condamné à mort à l'unanimité.

16 janvier 2017. **Guantánamo. Torture.** Dix détenus sont transférés le 16 janvier à Oman. Quarante-cinq personnes restent encore détenues dans le camp de Guantánamo, que Barack Obama avait pourtant promis de fermer.

Alors que la torture a été formellement interdite par une loi de 2015, Donald Trump souhaiterait trouver les moyens

légaux pour rétablir son usage. Le « programme d'interrogatoire renforcé » avait été arrêté par Barack Obama dès 2009.

17 janvier 2017. **Grâce. WikiLeaks.** Barack Obama annonce le 17 janvier des grâces ou réductions de peine pour deux cent soixante-treize condamnés, dont Chelsea Elizabeth Manning (née Bradley Edward Manning), 29 ans, analyste du renseignement qui avait fourni à WikiLeaks des documents sur les exactions de l'armée en Irak et avait été condamnée à trente-cinq ans de prison. Cette commutation de peine lui permettra d'être libérée le 17 mai, date de la Journée internationale contre l'homophobie. Normalement, elle n'était libérable qu'en 2045.

20 janvier 2017. **Investiture.** Le 20 janvier a lieu l'investiture (*inauguration*) du président Donald Trump et du vice-président Mike Pence. L'investiture de Donald Trump se déroule devant une foule clairsemée. Le fil directeur de son discours est « *America First* ».

Le lendemain, une manifestation rassemble cinq cent mille personnes à Washington pour rejeter le président Trump.

Le 25 janvier, contre toute évidence, Donald Trump affirme qu'une fraude massive l'aurait empêché de l'emporter en nombre de voix !

Le 28 février, Donald Trump s'adresse au Congrès pour la première fois. Il se montre moins agressif, essayant d'adopter un ton nouveau. Il met l'accent sur la lutte contre l'immigration, l'abandon de l'Obamacare et la réforme des infrastructures. Mais il reste beaucoup d'incertitudes.

Le 20 mars, la place que tiendra Ivanka Trump, 35 ans, fille aînée de Donald

Trump, est officiellement annoncée. Elle disposera désormais d'un bureau dans l'aile ouest de la Maison Blanche. Sans fonction officielle, elle est déjà apparue aux côtés de son père.

26 janvier, 3 et 9 février, 6, 10 et 15 mars 2017. **Réfugiés. Musulmans. Données personnelles. Union européenne.** Le 26 janvier, Donald Trump signe deux décrets bloquant pendant un mois l'arrivée aux États-Unis de ressortissants de sept pays musulmans (Irak, Iran, Libye, Somalie, Soudan, Syrie et Yémen). Il prévoit aussi l'arrêt pendant quatre mois du programme américain d'admission des réfugiés. Les dispositions excluent les non-Américains et les non-résidents permanents de la protection de la loi encadrant l'utilisation des données personnelles par les agences fédérales. Cela met en cause le *Privacy Shield*, accord-cadre entre l'Union européenne et les États-Unis sur le transfert des données personnelles, qui était censé garantir aux citoyens européens un niveau de protection égal à celui accordé par la réglementation européenne.

Les musulmans représentent 1 % de la population aux États-Unis.

Le 30 janvier, Donald Trump limoge brutalement Dally Yates, responsable par intérim du département de la Justice nommée par l'administration Obama, car elle avait demandé à ses services de ne pas défendre le décret présidentiel, qui est contesté dans l'État de Washington.

Des dizaines de diplomates protestent le 30 janvier contre les conséquences du décret sur un canal interne prévu pour l'expression de divergences au sein du département d'État.

Le secrétaire général des Nations unies demande le retrait du décret. Ce dernier empêche les interprètes de l'armée



américaine en Irak de venir aux États-Unis.

Le 3 février, le juge fédéral James Robart dans l'État de Washington, qui a été nommé par George W. Bush, suspend le décret sur tout le territoire américain. Donald Trump le qualifie, le 4 février, de « soi-disant juge » et l'accuse de mettre en péril la sécurité des Américains.

La cour d'appel de San Francisco maintient le 9 février la suspension du décret contesté.

Le 6 mars, Donald Trump signe une version atténuée de son décret. Les ressortissants irakiens ne sont plus concernés car le décret risquait de pénaliser la coopération militaire. Les détenteurs d'une carte verte de résident permanent ou d'un visa, ainsi que les binationaux, ne sont plus visés. Cette fois-ci, à la différence du premier texte rédigé de façon brutale, le nouveau texte a fait l'objet de discussions avec les juristes de l'administration, les secrétaires à la Sécurité intérieure et à la Justice, et le secrétaire d'État. Un juge fédéral de Seattle qui avait bloqué le premier décret indique le 10 mars qu'il « ne statuera pas dans l'immédiat », pour des raisons de procédure, sur le nouveau décret. Le 15 mars, saisi par l'État de Hawaï, le juge fédéral Derrick Watson bloque la deuxième version du décret. Il juge que sa suspension permettra d'éviter « un préjudice irréparable » puisqu'il vise une confession spécifique, l'islam.

31 janvier 2017. **Cour suprême.** Donald Trump propose le juge Neil Gorsuch, 49 ans, juge à la cour d'appel de Denver, pour occuper à la Cour suprême le siège d'Antonin Scalia, vacant depuis le décès de ce dernier en février 2016. Conservateur, appartenant au courant « originaliste », qui considère que la Constitution doit être interprétée en référence à son

sens lors de son adoption, protestant, il est favorable à la peine de mort, hostile à l'euthanasie et très attaché aux libertés religieuses. Il devra être approuvé par le Sénat. Actuellement, la Cour suprême compte quatre juges progressistes (Stephen Breyer, 78 ans, Elena Kagan, 56 ans, Ruth Bader Ginsburg, 83 ans, et Sonia Sotomayor, 62 ans) et quatre conservateurs (John Roberts, 62 ans, *Chief Justice*, Anthony Kennedy, 80 ans, Samuel Alito, 66 ans, et Clarence Thomas, 68 ans).

1<sup>er</sup> février 2017. **Congressional Review Act.** Le 1<sup>er</sup> février, la Chambre des représentants utilise le *Congressional Review Act* pour renverser une règle anticorruption qui obligeait les entreprises pétrolières, gazières et minières à divulguer les paiements qu'elles versaient aux gouvernements étrangers. Le lendemain, le Sénat confirme l'annulation par la Chambre d'une réglementation visant à limiter le versement des déchets des mines dans les cours d'eau. Cette « loi de révision du Congrès » permet au Sénat et à la Chambre des représentants d'émettre une « résolution conjointe de désapprobation », plutôt qu'un projet de loi, pour renverser une règle majeure adoptée par l'administration précédente. Les résolutions n'ont besoin que d'une majorité simple pour être adoptées. Seul le président américain a le pouvoir de mettre son veto et les agences fédérales ne peuvent émettre une nouvelle règle qui serait « sensiblement la même ». Cinq résolutions conjointes ont été rejetées depuis l'adoption de la loi en 1996. Elle n'avait été utilisée qu'une seule fois avec succès en 2001, sous George W. Bush.

25 février 2017. **Parti démocrate.** À Atlanta, le Parti démocrate désigne son

nouveau leader. Thomas Edward Perez, secrétaire au Travail de Barack Obama, 55 ans, d'origine dominicaine, est le premier Hispanique à accéder à cette fonction. Il succède à Donna Brazile, 57 ans, en fonction depuis le 28 juillet 2016. Il nomme son rival, Keith Ellison, 53 ans, afro-américain musulman, représentant du Minnesota, proche de Bernie Sanders, comme vice-président.

24 mars 2017. **Obamacare.** La droite est divisée sur le projet de réforme du *Patient Protection and Affordable Care Act*, dit Obamacare, promulgué le 23 mars 2010. Donald Trump ne réussit pas à trouver une majorité pour modifier l'Obamacare et préfère retirer son texte au dernier moment, le 24 mars. C'est un sérieux camouflet.

#### INDE

2 janvier 2017. **Droit électoral. Religion, caste et langue.** Le 2 janvier, la Cour suprême indienne interdit à tout candidat à une élection de recourir pendant la campagne à des arguments fondés sur la religion, la caste, l'appartenance communautaire ou linguistique. Elle considère que l'élection est un exercice laïque, tandis que le rapport entre l'homme et Dieu est « un choix individuel ».

#### ITALIE

25 janvier 2017. **Loi électorale. Cour constitutionnelle.** La Cour constitutionnelle retouche la loi électorale dite Italicum en rétablissant en fait un scrutin proportionnel relativement classique, avec une prime de 55 % des sièges si un parti atteint 40 % des voix. La prime est validée, mais le principe d'un second tour est rejeté par la Cour.

#### LIBYE

Janvier-mars 2017. **Guerre civile.** Le 12 janvier, trois ministères (Défense, Travail, Martyrs) sont occupés plusieurs heures par les partisans de Khalifa al-Ghowel, « Premier ministre d'un gouvernement de salut national » délogé fin mars 2016 par Fayez al-Sarraj.

La Russie soutient le maréchal Khalifa Haftar. Une rencontre devait se faire le 14 février en Égypte entre Fayez al-Sarraj, chef du gouvernement d'union nationale reconnu par la communauté internationale et basé à Tripoli, et le maréchal Haftar, que soutient le gouvernement contrôlant l'Est libyen. En fait, la rencontre n'a pas lieu.

Les États-Unis mettent leur veto au choix du Palestinien Salam Fayyad, 64 ans, ancien Premier ministre palestinien, comme émissaire des Nations unies pour la Libye.

Les 19 et 20 février, une réunion d'urgence sur la crise se tient à Tunis avec la présence de l'Égypte, de l'Algérie et de la Tunisie, représentées par leur ministre des Affaires étrangères. Une réunion avec les chefs d'État aura lieu à Alger.

Le Parlement réfugié dans l'Est du pays, à Tobrouk, appelle le 8 mars à la tenue d'élections législatives et présidentielle avant février 2018.

#### NORVÈGE

1<sup>er</sup> et 30 janvier 2017. **Église luthérienne et État.** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'Église luthérienne est officiellement séparée de l'État. Les mille deux cent cinquante pasteurs et évêques ne seront plus rémunérés ni nommés par le roi. 73 % des Norvégiens sont baptisés mais très peu pratiquent.

Le 30 janvier, l'Église luthérienne

adopte une liturgie permettant de bénir les couples homosexuels par 83 voix contre 29. Chaque pasteur restera libre de procéder ou non à ces bénédictions. La question a longtemps divisé.

ORGANISATIONS DES NATIONS UNIES

1<sup>er</sup> janvier 2017. **Secrétaire général.** António Manuel de Oliveira Guterres, 67 ans, Premier ministre portugais du 28 octobre 1995 au 6 avril 2002, président de l'Internationale socialiste du 10 novembre 1999 au 15 juin 2005, haut-commissaire pour les réfugiés du 15 juin 2005 au 31 décembre 2015, devient le neuvième secrétaire général des Nations unies. Dans son discours d'investiture, il prévient que « les Nations unies doivent se préparer à changer » et veut une « réforme globale » de l'organisation.

PAYS-BAS

15 mars 2017. **Élections législatives.** Vingt-huit partis participent au scrutin, qui se déroule à la représentation proportionnelle sur le plan national avec votes préférentiels.

Le 23 février, craignant pour sa sécurité, Geert Wilders, Parti pour la liberté (pvv), suspend sa campagne.

Le Parti populaire libéral et démocrate (vvd) du Premier ministre, Mark Rutte, arrive en tête avec 21,3 % des voix et 33 des 150 sièges. Le pvv ne réussit pas son pari, obtenant seulement 13,1 % et 20 sièges alors qu'on le plaçait en tête.

La participation a été de 81,9 %. Treize partis seront représentés, le nombre le plus élevé depuis 1972, où l'on en comptait quatorze.

Sans doute est-ce un échec pour Geert Wilders et le pvv, qui espérait bien devenir le premier parti néerlandais, mais

c'est aussi un échec pour la coalition gouvernementale, qui perd la moitié de ses sièges en raison de l'effondrement du Parti du travail (pvda), qui passe de 38 à 9 élus. C'est Jesse Klaver, leader de la Gauche verte (gl), qui est la personnalité émergente.

La formation d'une coalition pourrait être longue et difficile.

POLOGNE

Janvier-mars 2017. **Parlement. État de droit.** L'opposition occupe depuis le 16 décembre l'hémicycle du Sejm pour protester contre les conditions dans lesquelles a été voté le budget 2017, qu'elle juge illégales. Mais elle connaît des divisions et le leader du mouvement citoyen KOD, Mateusz Kijowski, est mis en cause pour un conflit d'intérêts.

Le 20 février, le gouvernement juge « infondées » les critiques de la Commission européenne.

Un projet de loi qui veut supprimer les monopoles et « repoloniser » le marché médiatique vise à limiter l'ouverture aux capitaux étrangers dans les médias.

Dans une interview à *Die Zeit*, l'ancien président Lech Wałęsa dénonce un « risque de dictature ».

ROYAUME-UNI

Janvier-mars 2017. **Brexit.** Ambassadeur du Royaume-Uni à Bruxelles, Ivan Rogers, 57 ans, ancien élève de l'École normale supérieure de Paris, en fonction depuis le 4 novembre 2013, en désaccord sur la manière de procéder à la sortie de l'Union européenne, démissionne le 3 janvier. Il n'avait jamais vraiment adhéré au Brexit et déplorait l'impréparation de Londres. Sir Timothy Earle Barrow, 53 ans, lui succède le lendemain et devrait être un rude négociateur.

*Élections législatives aux Pays-Bas*

Inscrits	12 893 466	
Votants	10 563 456	(81,9 %)
Blancs et nuls	47 415	
Suffrages exprimés	10 516 041	
Quotient électoral	70 106	

<i>Partis</i>	<i>voix</i>	<i>%</i>	<i>sièges</i>
Parti populaire libéral et démocrate (vvd)	2 238 351	21,29 (- 5,29)	33 (- 8)
Parti pour la liberté (pvv), populiste	1 372 941	13,06 (- 2,98)	20 (+ 5)
Appel chrétien-démocrate (cda)	1 301 796	12,38 (+ 3,87)	19 (+ 6)
Démocrates 66 (d66)	1 285 819	12,2 (+ 4,20)	19 (+ 7)
Gauche verte (gl)	959 600	9,13 (+ 6,80)	14 (+ 10)
Parti socialiste (sp)	955 633	9,09 (- 0,56)	14 (- 1)
162 Parti du Travail (pvda)	599 699	5,70 (- 19,1)	9 (- 29)
Union chrétienne (cu)	356 271	3,39 (+ 2,6)	5 (=)
Parti pour les animaux (pvdd)	335 214	3,19 (+ 1,26)	5 (+ 3)
50PLUS, retraités	327 131	3,11 (+ 1,23)	4 (+ 2)
Parti politique réformé (sgp), protestants DENK (« penser »),	218 950	2,08 (- 0,01)	3 (=)
défenseur des Néerlandais d'origine étrangère	216 147	2,06 (+ 2,06)	3 (+ 3)
Forum pour la démocratie (fvd), eurosceptique et conservateur	187 162	1,78 (+ 1,78)	2 (+ 2)
Pour les Pays-Bas (vnl), eurosceptique et libéral	38 209	0,36 (+ 0,36)	
Parti pirate des Pays-Bas	35 478	0,34 (+ 0,02)	
Article 1, antidiscrimination	28 700	0,27 (+ 0,27)	
Nouveaux chemins, social-démocrate	14 362	0,14 (+ 0,14)	
Parti des entrepreneurs	12 570	0,1 (+ 0,1)	
Lokaal in de Kamer, association de partis locaux	6 858	0,07 (+ 0,07)	
Non-votants, parti visant les abstentionnistes	6 025	0,06 (+ 0,06)	
Le Mouvement citoyen (dbb)	5 221	0,05 (+ 0,05)	
Geen Peil, provocateur	4 945	0,05 (+ 0,05)	
Jésus vit, évangéliste	3 099	0,03 (+ 0,03)	
Parti des libres penseurs	2 938	0,03 (+ 0,03)	
Parti libertaire (lp)	1 492	0,01 (- 0,03)	
Mens en Spirit/Basisinkomen Partij/v-r, spiritualiste	726	0,01 (- 0,18)	
Voix Pays-Bas (stem nl)	527	0,01 (+ 0,01)	
Parti démocratique libre (vdp), républicain et conservateur	177	0,00 (+ 0,00)	

Le 14 janvier, la commission parlementaire en charge du Brexit à la Chambre des communes publie un rapport et souhaite un « livre blanc » sur le processus de sortie.

Le 17 janvier, Theresa May affirme sa volonté de quitter l'Union européenne de façon « claire et nette ». L'accord final sera soumis aux deux chambres. C'est une ligne dure. Pourtant, le Royaume-Uni ne peut conclure d'accords commerciaux avec un pays tiers tant qu'il est membre de l'Union européenne. À la suite d'une décision de la Cour suprême, le 24 janvier, confirmant par 8 voix contre 3 la décision de la Haute Cour de Justice de Londres du 3 novembre 2016, le Parlement devra donner son accord pour enclencher l'article 50 du traité sur l'Union européenne. Mais la décision provoque un soulagement du côté du gouvernement car la Cour estime que « les changements législatifs nécessaires à la mise en œuvre du référendum doivent être réalisés de la seule façon autorisée par la Constitution du Royaume-Uni, c'est-à-dire par la loi ».

Le 30 janvier, les leaders des gouvernements écossais, nord-irlandais et gallois rencontrent Theresa May à Cardiff. Celle-ci reste inflexible et refuse tout rôle décisif des pouvoirs décentralisés dans les négociations.

Le 1<sup>er</sup> février, la Chambre des communes approuve par 498 voix contre 114 le projet de loi autorisant Theresa May à utiliser l'article 50 du traité sur l'Union européenne afin de lancer la procédure de sortie.

Le 2 février, le livre blanc sur la stratégie pour conduire le Brexit est publié. L'accent est mis sur le contrôle de l'immigration et le départ du marché unique. L'idée est de parvenir à « un accord de libre-échange ambitieux et global » avec l'Union européenne. La

Commission estime que les Britanniques devront régler les « restes à liquider », qui se montent à une somme de 40 à 60 milliards d'euros.

Le 7 février, par 90 voix contre 34, le Parlement écossais s'oppose au projet de Brexit.

Le 17 février, Tony Blair appelle à la résistance contre le Brexit.

Le 1<sup>er</sup> mars, la Chambre des lords adopte par 358 voix contre 256 un amendement autorisant les citoyens européens installés au Royaume-Uni avant le déclenchement de l'article 50 à y résider tant qu'ils le veulent. Un nouveau camouflet est infligé à Theresa May par les lords. Le 7 mars, sur l'initiative de Michael Heseltine, 83 ans, qui en son temps fit chuter Margaret Thatcher, la Chambre des lords, par 366 voix contre 268, adopte un amendement exigeant que tout accord sur la sortie de l'Union européenne soit soumis à un vote du Parlement. En représailles, Theresa May démet Heseltine de sa fonction de conseiller du gouvernement.

Depuis le vote sur le Brexit et la dépréciation de la livre sterling de 12 % de sa valeur, les importations se trouvent renchéries, touchant des produits de base comme le beurre ou le thé.

Le 13 mars, le Parlement adopte le projet de loi qui autorise Theresa May à lancer le Brexit. Le 16 mars, la Reine donne son assentiment au projet.

Le 21 mars, Donald Tusk annonce un sommet à vingt-sept, sans le Royaume-Uni, pour définir la position dans les négociations. Le 22 mars, Michel Barnier énonce les conditions nécessaires à la réussite de ces négociations.

En raison du Brexit, le Premier ministre gallois, Carwyn Jones, demande de revoir « radicalement » les rapports de Cardiff avec Londres.

Le 29 mars, Londres active l'article 50

du traité sur l'Union européenne. Le nouvel ambassadeur du Royaume-Uni à Bruxelles remet au Conseil européen la lettre ouvrant la voie aux négociations.

Le même jour, quatre présidents de groupes politiques (PPE, S&D, ALDE et Verts-ALE) et la commission des affaires constitutionnelles du Parlement européen approuvent une résolution sur les conditions de sortie du Royaume-Uni. Elle sera discutée le 5 avril en séance plénière.

164 6 février 2017. **Reine.** Élisabeth II, doyenne des monarques du monde, est reine du Royaume-Uni depuis soixante-cinq ans, à la suite de la mort de George VI le 6 février 1952 alors qu'elle n'avait que 25 ans. Le 9 septembre 2015, elle était devenue la souveraine ayant régné le plus longtemps, battant le record de sa trisaïeule Victoria, qui avait régné soixante-trois ans, sept mois et deux jours.

#### SUISSE

10 janvier 2017. **CEDH. Liberté religieuse.** La Cour européenne des droits de l'homme juge que les parents ne peuvent, au nom de leur religion, prétendre que leurs filles sont exemptes de cours de natation à l'école, cette « ingérence dans la liberté de religion » étant justifiée au nom « de l'intérêt des enfants à une scolarisation complète », ce qui « prime » sur la volonté des parents.

#### SYRIE

Janvier-mars 2017. **Guerre civile.** Les djihadistes de Daech détruisent le Tétrapyle et le théâtre romain à Palmyre.

Le 23 janvier s'ouvrent à Astana (Kazakhstan) des négociations entre le régime de Bachar al-Assad et l'opposition armée. Une déclaration commune de

deux pages est adoptée le 24 janvier par les trois parrains (Russie, Iran, Turquie); elle vise à instaurer « un mécanisme pour surveiller et s'assurer de la complète mise en œuvre du cessez-le-feu et éviter toute provocation ». Mais le document final n'est pas signé par les deux délégations syriennes participantes. Les divergences entre rebelles se sont affirmées.

Fin janvier, l'armée syrienne contrôle 34 % du territoire, notamment les principales villes (Damas, Homs, Hama et Alep); Daech contrôle 33 % du territoire dans l'Est, dont Deir ez-Zor et la majorité de la frontière avec l'Irak, ainsi que Rakka dans le Nord et Palmyre dans le centre du pays. Les rebelles, en majorité d'inspiration islamiste, contrôlent 13 % du territoire et les Kurdes 20 %.

Le 7 février, Amnesty International publie un rapport révélant que de cinq à treize mille personnes ont été torturées et pendues de 2011 à 2015 dans la prison de Saidnaya, à trente kilomètres au nord de Damas.

La Turquie, affaiblie par les purges dans son armée, peine dans la bataille d'Al-Bab. Lors des opérations à Al-Bab, trois soldats turcs sont tués par l'aviation russe le 9 février. Vladimir Poutine présente ses excuses au président turc.

Le 13 février, Human Rights Watch rapporte que des attaques au chlore ont été perpétrées à Alep par les forces gouvernementales du 17 novembre au 13 décembre 2016.

Des négociations sous l'égide des Nations unies commencent à Genève le 23 février. Y participent la délégation du gouvernement menée par Bachar al-Jaafari et le Haut Comité des négociations rassemblant des groupes clés de l'opposition conduite par le cardiologue Nasser al-Hariri. Cette quatrième session s'achève le 3 mars sans résultat.

De nouvelles discussions sont prévues à la fin du mois.

Le 23 février, Al-Bab est prise par trois groupes rebelles avec le soutien de la Turquie, chassant les djihadistes.

La Russie et la Chine mettent leur veto le 28 février à un projet de résolution prévoyant des sanctions contre la Syrie pour avoir utilisé des armes chimiques.

Le 2 mars, le régime de Damas reprend Palmyre grâce au soutien russe.

Un nouveau cycle de pourparlers de paix a lieu les 14 et 15 mars à Astana. Les rebelles le boycottent.

Le 22 mars se tient à Washington une réunion des ministres des Affaires étrangères des soixante-huit pays de la coalition contre Daech.

Le 23 mars, les pourparlers de paix reprennent à Genève et les représentants de l'opposition sont présents alors qu'ils avaient boycotté la réunion préparatoire à Astana.

Selon le Haut Commissariat pour les réfugiés, on a atteint le 23 mars le nombre de 5 018 167 réfugiés.

Le secrétaire d'État américain, Rex Tillerson, affirme en Turquie, le 30 mars, que le sort de Bachar al-Assad « à long terme sera décidé par le peuple syrien ».

La Turquie clôt son intervention en Syrie le 29 mars et s'irrite de l'action de la Russie et des États-Unis qui l'empêche d'agir à sa guise.

#### TURQUIE

15 janvier 2017. **Président. Révision constitutionnelle.** Le Parlement adopte en première lecture, grâce à l'appui du parti du président Erdoğan, l'AKP, et de ses alliés, un projet de révision de la Constitution qui renforce le caractère autoritaire du pouvoir. Le président turc pourra rester à la tête de son parti. Il nommera et révoquera les ministres,

choisira son (ou ses) vice-président(s), désignera les juges, dont douze des quinze de la Cour constitutionnelle, et pourra dissoudre le Parlement. Le président Erdoğan pourra en fait gouverner jusqu'en 2029. Le projet est adopté en seconde lecture par 339 voix sur 550 et fera l'objet d'un référendum.

La Commission de Venise adopte un avis le 10 mars qui déclare que la révision constitutionnelle constituerait une « régression dangereuse » pour la démocratie.

Le 12 mars, le ministre des Affaires étrangères turc participe à un meeting électoral à Metz, alors que l'Allemagne et les Pays-Bas refusent que soient organisés de tels événements.

22 février 2017. **Laïcité.** Les autorités turques lèvent, le 22 février, l'interdiction du port du foulard islamique pour les femmes officiers ou sous-officiers. L'armée était le dernier rempart de la laïcité.

#### UNION AFRICAINE

30-31 janvier 2017. **Sommet. Maroc. Président.** Les 30 et 31 janvier se réunit le 28<sup>e</sup> Sommet de l'Union africaine. Il se prononce sur la réintégration du Maroc, après trente-trois ans d'absence.

Le 30 janvier, la réintégration du Maroc est approuvée par 39 voix sur 54. En 1984, le Maroc avait quitté l'Organisation de l'unité africaine à la suite de l'admission de la République arabe sahraouie démocratique. Cependant, le Maroc déclare qu'il ne reconnaîtra jamais cette dernière.

Président de la Guinée, Alpha Condé est élu président de l'Union africaine. Moussa Faki Mahamat, 56 ans, ministre des Affaires étrangères du Tchad, est élu au septième tour président de la

Commission, battant Amina Mohamed, 55 ans, ministre des Affaires étrangères du Kenya, par 28 voix contre 24 au dernier tour. Il succède à la Sud-Africaine Nkosazana Dlamini-Zuma et entre en fonction le 14 mars.

Avec la réadmission du Maroc, l'élection du président de l'Union africaine et du président de la Commission, la francophonie sort renforcée.

#### UNION EUROPÉENNE

7 mars 2017. **Migrants.** La Cour de justice juge que les États de l'Union européenne ont le droit de refuser un visa humanitaire aux étrangers espérant obtenir l'asile de cette façon. Elle a jugé, à propos d'une famille chrétienne d'Alep, que ce type de demande relève du seul droit national.

10 janvier 2017. **Tribunal de l'Union européenne.** Extraordinaire décision du Tribunal: il sanctionne, dans une formation élargie et différente, la lenteur du système judiciaire communautaire, dans une affaire relative à la contestation d'une amende infligée à un papetier français et à sa filiale allemande dans le cadre d'une entente. L'affaire avait duré « cinq ans et neuf mois ». Il évoque une « inactivité injustifiée » du Tribunal. On aimerait que la Cour européenne des droits de l'homme et les juridictions internes s'inspirent de cette décision.

17 janvier 2017. **Présidence du Parlement européen. Commissions.** Sept candidats sont en compétition pour la présidence du Parlement européen: Antonio Tajani, Parti populaire européen (PPE); Gianni Pittella, Alliance progressiste des socialistes et démocrates au Parlement européen (S&D); Eleonora Forenza, Gauche unitaire européenne-Gauche

verte nordique (GUE-NGL); Guy Verhofstadt, Alliance des libéraux et des démocrates pour l'Europe (ALDE); Helga Stevens, Conservateurs et réformistes européens (CRE); Jean Lambert, Les Verts; Lauren iu Rebega, Europe des nations et des libertés (ENL).

C'est l'Italien Antonio Tajani, 63 ans, centre droit, proche de Silvio Berlusconi, qui est élu au quatrième tour, le 17 janvier, par 351 voix contre 282 au socialiste Gianni Pittella, grâce à une alliance avec les libéraux mettant fin à l'accord PPE-S&D. C'est la fin de la grande coalition. Le PPE domine toutes les institutions. Le 18 janvier sont élus quatorze vice-présidents, dont quatre PPE (Irlande, Allemagne, Espagne, Hongrie), cinq S&D (Pologne, Italie, France, Allemagne, Roumanie), deux ALDE (République tchèque, Allemagne), un CRE (Pologne), un Verts (Autriche), un GUE-NGL (Grèce) et cinq questeurs. La France a une vice-présidente, la socialiste Sylvie Guillaume, et obtient un poste de questeur pour Élisabeth Morin-Chartier, PPE, d'ailleurs remarquablement élue première questeur.

Les présidents des vingt-deux commissions ont été élus, dont trois Français (Jean Arthuis, budgets; Karima Delli, transports et tourisme; Alain Cadec, pêche) contre deux auparavant, ainsi que ceux de deux commissions d'enquête.

31 janvier 2017. CJUE. **Asile.** La Cour de justice déclare qu'une « demande d'asile peut être rejetée si le demandeur a participé aux activités d'un réseau terroriste ».

31 janvier 2017. **Parlement européen. assistant parlementaire.** Marine Le Pen refuse de verser au Parlement européen la somme de 298 392 euros dont elle devait s'acquitter au plus tard le 31 janvier. Le



Parlement entend obtenir le remboursement des salaires versés pendant six ans à Catherine Griset, amie et chef de cabinet de Marine Le Pen, en tant qu'assistante accréditée à Bruxelles sans y exercer d'activité réelle.

Une dizaine d'eurodéputés du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni (UKIP), dont Nigel Farage, sont soupçonnés par le Parlement européen d'avoir perçu des centaines de milliers d'euros pour rémunérer des assistants ne travaillant pas réellement au Parlement.

9-10 mars 2017. **Conseil européen. Président.** Le 4 mars, la Pologne refuse la

réélection de Donald Tusk en tant que président du Conseil européen et propose le député européen Jacek Saryusz-Wolski, PPE. Pourtant, Donald Tusk est réélu par 27 voix contre 1. La Pologne a été bien seule ! Même la Hongrie a rejoint les autres États.

14 mars 2017. CJUE. **Entreprises. Signes religieux.** Le 14 mars, la Cour de justice déclare que l'interdiction du « port visible » de signes religieux dans les entreprises n'est pas discriminatoire. Elle précise les conditions dans lesquelles des limites peuvent y être apportées.